

Les principales infractions.

Classes	Infractions.
1re classe	Non respect des règles de stationnement.
2e classe	Changement de direction sans clignotant ; Non-paiement d'un péage ; Absence d'attestation d'assurance.
3e classe	Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (pour une vitesse autorisée maximale supérieure à 50 km/h) ; Dispositifs de freinage non conformes.
4e classe	Usage d'un téléphone tenu en main ; Circulation sur la bande d'arrêt d'urgence ; Conduite sans ceinture de sécurité ; Refus de priorité ; Non-respect d'un feu rouge ou d'un stop ; Franchissement ou chevauchement d'une ligne continue ; Absence de visite technique périodique ; Conduite en état alcoolique ; Circulation en sens interdit ; Non respect de la distance de sécurité ; Excès de vitesse inférieur à 50 km/h ; Dépassement dangereux ; Circulation sans éclairage ; Absence de certificat d'immatriculation.
5e classe	Excès de vitesse supérieur à 50 km/h.

Montant des amendes

INFRACTIONS	MONTANT DE L'AMENDE ENCOURUE
Contravention de 1 ^{ere} classe	38 euros maximum
Contravention de 2 ^e classe	150 euros maximum
Contravention de 3 ^e classe	450 euros maximum
Contravention de 4 ^e classe	750 euros maximum
Contravention de 5 ^e classe	1500 euros maximum ou 3000 euros maximum en cas de récidive